

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fectif de ses membres. Selon cet officier, chaque année voit diminuer leur nombre et il y aura lieu de prendre des mesures pour mettre fin à cet état de choses.

M. le major E. Favre estime qu'un moyen de recruter des sociétaires est d'intéresser les officiers des contrées ne possédant pas de grands centres aux travaux de la Société en organisant dans certaines localités des conférences auxquelles pourraient d'ailleurs assister les officiers, les sous-officiers et les soldats. Les membres de la section habitant ces contrées et payant les contributions annuelles ne peuvent, en effet, pas suffisamment profiter des avantages que la Société offre à leurs camarades groupés dans les villes ou près de celles-ci.

M. le lieut.-colonel Favey annonce que le comité veillera à ce qu'il puisse être fait droit à ce vœu.

M. le major Secretan appuie M. le major Favre et critique la facilité avec laquelle on vote souvent des dépenses qui ont pour résultat d'augmenter le taux de la contribution annuelle. Il exprime en outre le désir que le comité fasse à l'avance des démarches pour trouver des officiers qui veuillent bien se charger de donner les conférences demandées par M. Favre.

Le président annonce que le comité tiendra compte de ces observations. Quant au taux de la contribution de 3 fr. 50, il explique que celle-ci comprend également la contribution de 1 fr. à payer à la Société fédérale.

Après des explications échangées entre MM. les capitaines Rochat et Ruffieux sur l'état actuel des membres de la section, le président lève la séance en exprimant l'espoir que de nombreux officiers vaudraient participer à la fête fédérale.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le département militaire a nommé une nouvelle commission pour s'occuper de la question des perfectionnements à apporter à l'armement de l'infanterie, notamment par les systèmes du fusil dit Rubin et des chargeurs à magasin.

Cette commission a été composée de MM. les colonels Feiss, Künzli, Bleuler, Gressly, v. Mechel ; de MM. les lieut.-colonels Veillon et Thélin ; de MM. les conseillers aux Chambres fédérales von Matt, Blumer et Müheim, et de M. Amsler, armurier, à Schaffouse.

On espère que cette commission, composée d'experts qualifiés, ne tardera pas à formuler des propositions et que le public militaire en sera nanti.

---

Le comité pour la souscription en faveur du fonds Winkelried a reçu jusqu'ici 182,000 fr. Nous voyons figurer dans la liste des dons des Suisses de Bucharest, Turin, Gebweiler, Bruxelles, Carlsruhe, Crefeld, Nancy, Rotterdam, Nice et du Havre.

---